

Montréal 

Budget 2024

Programme décennal d'immobilisations 2024-2033

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Présentateur : Richard Liebmann
Service de sécurité incendie de Montréal
27 novembre 2023



Plan de la présentation

Organigramme 2024

Faits saillants 2023 et impacts

Budget de fonctionnement

1. Indicateurs de performance du service
2. Évolution budgétaire 2023
3. Objectifs 2024
4. Budget 2024
 - a. Sommaire des revenus et dépenses par compétences
 - b. Principaux écarts 2024 vs 2023
 - c. Variations de l'effectif par catégories d'emplois

Période de questions

Programme décennal d'immobilisations 2024-2033

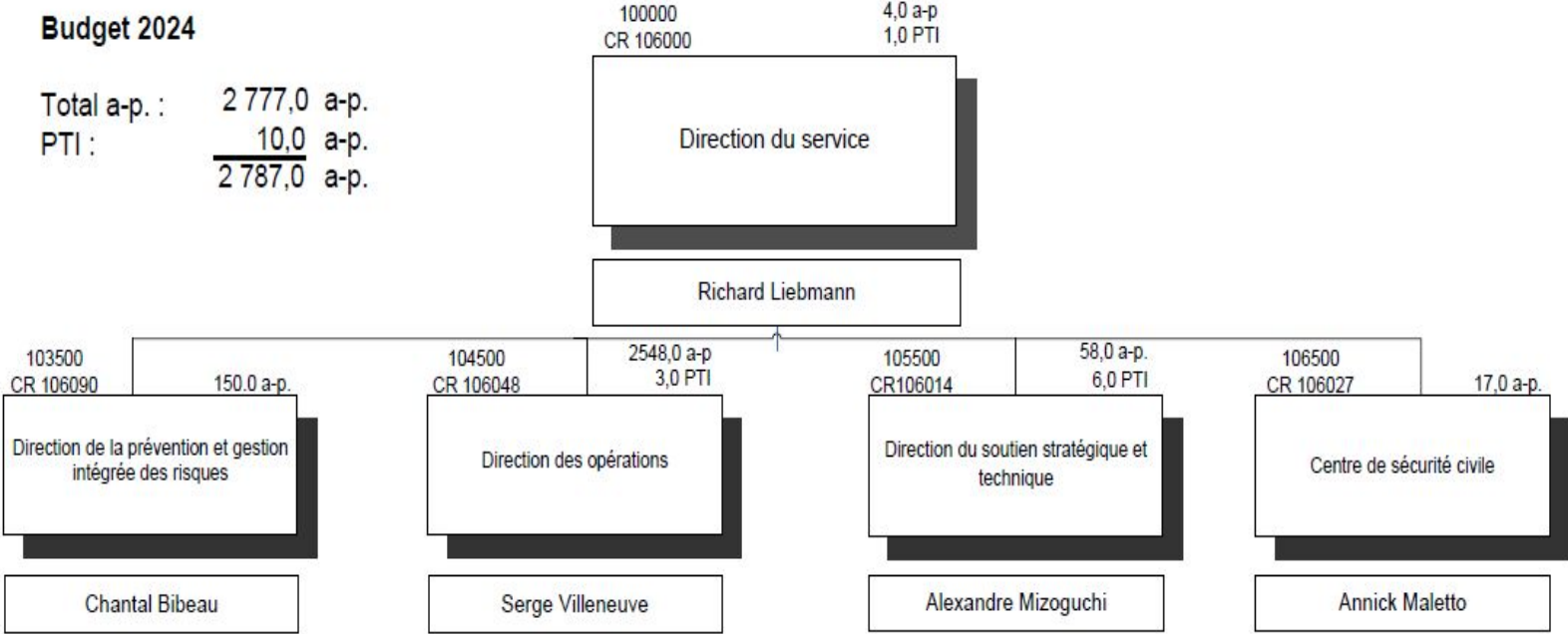
1. Enjeux
2. Réalisations 2023
3. PDI 2024-2033 par catégories d'actifs
4. Priorités du PDI 2024-2033 : programmes
5. Priorités du PDI 2024-2033 : projets

Période de questions

Organigramme 2024

Budget 2024

Total a-p. : 2 777,0 a-p.
 PTI : 10,0 a-p.
2 787,0 a-p.



Faits saillants 2023 et impacts

- Conformément à la *Loi sur la sécurité incendie*, **continuité** de la révision du **schéma de couverture de risques** pour présentation aux instances de l'agglomération en début d'année 2024.
- Démarches de **réalisation** du **plan directeur du SIM 2024-2027**, arrimé à Montréal 2030.
- Le Centre de la sécurité civile du SIM a procédé à la révision de la **Politique de sécurité civile afin d'y intégrer la gestion de la continuité des affaires** de l'agglomération de Montréal.
- **Révision du Plan de sécurité civile** de l'agglomération de Montréal (PSCAM), notamment, la **restructuration de ses missions** et l'intégration de priorités en matière de prévention et de continuité des affaires. Ainsi que la réalisation de la phase 1 du programme de continuité des affaires.
- Le BÉDI déploie des formations de **sensibilisation** sur le **respect, l'équité, la diversité et l'inclusion** auprès des différents paliers de gestion et du personnel en collaboration avec les ressources humaines et le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques.

Faits saillants 2023 et impacts - suite

- Le SIM a mis en place l'opération VULCAIN, en collaboration avec divers partenaires, afin d'accroître la force d'intervention en matière d'inspection de prévention incendie visant le retour à la conformité dans les meilleurs délais. L'intensification des inspections vise, principalement, les lieux d'hébergement à risque élevé et prioritaire.
- Le SIM poursuit ses efforts pour accroître la responsabilité individuelle et collective en santé, sécurité et mieux-être par la mise en place de meilleures pratiques visant entre autre la réduction des maladies professionnelles et de favoriser un environnement de travail sain et exempt de discrimination et d'harcèlement :
- Mobilisation de l'Organisation de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, lors de 6 événements marquants en 2023 :
 - 2 événements de froid extrême;
 - 1 événement de verglas / panne électrique majeure;
 - 1 événement de crue printanière;
 - 1 événement de smog intense;
 - 1 avis d'ébullition majeur (73 k citoyen.nes) suivant un bris d'aqueduc important et des inondations conséquentes.

Faits saillants 2023 et impacts - suite

- Création de la Direction de la prévention et gestion intégrée des risques et **nomination de Mme Chantal Bibeau** à titre de directrice adjointe.
- Poursuivre la mise en oeuvre de la **vision du SIM, en matière de prévention** incendie « *Vers une culture de sécurité citoyenne, positionnant le SIM en tant que leader national en matière de prévention en sécurité civile et incendie* », notamment :
 - Amélioration des activités de prévention incendie à la suite de la création d'un Bureau de l'analyse des incendies et de la recherche des causes et circonstances des incendies (AI et RCCI);
 - Implantation de la refonte du programme de vérification des avertisseurs de fumée .
- Mise en œuvre du **programme de développement des offcières et des officiers** par l'harmonisation et l'accroissement des compétences en gestion de l'intervention et des ressources humaines afin d'assurer la relève :
 - Mise en place d'un processus de préparation, d'intégration, de jumelage et de formation continue annuelle des offcières et des officiers, confirmé par la signature d'une lettre d'entente;
 - Augmentation significative du bassin de relève aux fonctions de lieutenant et capitaine d'environ 35 %.

Faits saillants 2023 et impacts - suite

- Poursuivre la **phase réalisation** pour le projet « **Système d'alerte en caserne** ». Les premiers bénéfices en matière **d'amélioration du temps de réponse** sont réalisés, notamment par la réduction du temps requis pour informer les casernes lors d'un appel d'urgence. Cette technologie **améliore** la santé et sécurité au travail pour les pompiers.
- Poursuivre l'**implantation** de la nouvelle technologie **9-1-1 Prochaine Génération** visant l'implantation d'une solution qui permettra aux citoyens de rejoindre le 9-1-1 par de multiples plateformes, ainsi qu'une meilleur géolocalisation des appelants.
- Mise en service de la **nouvelle flotte d'embarcations nautiques** Titan à la **fine pointe de la technologie**, et maintien d'un service performant sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal. Ainsi qu'une amélioration du programme de formations en sauvetage nautique au SIM.
- Mise en service de **22 véhicules hybrides** (F-150 et Interceptor) destinés aux opérations. L'aménagement de ceux-ci contribue à la **réduction des risques** liés aux maladies professionnelles par la séparation des équipements de combat de l'habitacle du véhicule ainsi qu'à la transition écologique par la réduction des GES.
- Réception de 22 **véhicules électriques** afin d'avoir l'entièreté du parc de véhicules de la DPGIR 100 % électrique et réception de **9 véhicules électriques**, type fourgonnette, pour les équipes de soutien.
- Le SIM a **obtenu la classe 1 du service d'inspection des assureurs incendie**, ce qui le classe au niveau de protection le plus élevé, et ce, pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal.

Budget de fonctionnement 2024

1. Indicateurs de performance du service

Liste des indicateurs clés du SIM :

- Taux de retour à la conformité dans les délais;
- Taux de non-conformité des avertisseurs de fumée/année;
- Temps de réponse moyen (inclus : temps de traitement, temps de préparation, et temps de trajet);
- Statistiques d'intervention;
- Nombre de décès liés à des incendies résidentiels pour 100 000 habitants;
- Nombre d'incendies résidentiels ayant entraînés des pertes pour 1 000 habitants;
- Nombre d'employés affectés aux activités de prévention pour 1 000 habitants;
- Nombre d'interventions pour 1 000 habitants.

1. Indicateurs clés du Service – Taux de retour à la conformité dans les délais

À la suite du début de l'implantation de la nouvelle vision en matière de prévention incendie et à la préparation de la prochaine version du schéma de couverture de risque, la Direction de la prévention et de la gestion intégrée des risques (DPGIR) est à colliger les données pertinentes pour la présentation de ce nouvel indicateur.

Le taux de retour à la conformité dans les délais vise à :

- Assurer que les non-conformités découvertes lors d'une inspection soient toutes corrigées dans un **délaï maximal de 6 mois**;
- Déterminer des délais allant **d'immédiat à 6 mois** en fonction de la gravité des non-conformités découvertes.

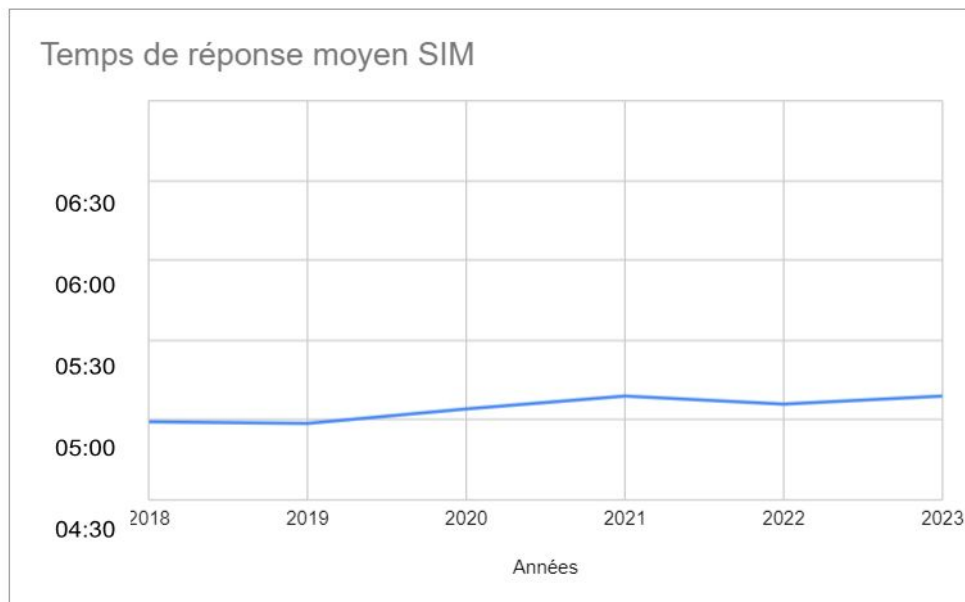
1. Indicateurs clés du Service – Taux de non-conformité des avertisseurs de fumée/année



Nous observons une stagnation quant au taux de non-conformité découvert, lors des diverses activités de prévention visant à s'assurer que les logements sont adéquatement protégés par des avertisseurs de fumée fonctionnel et en nombre suffisant.

Le SIM est, actuellement, à moderniser ses méthodes pour joindre plus de citoyennes et de citoyens.

1. Indicateurs clés du Service – Temps de réponse moyen (inclus : temps de traitement, temps de préparation et temps de trajet)



Temps de réponse moyen (inclus: temps de traitement, temps de préparation et temps de trajet)

	Minutes	Normes
2018	04:59	84,30%
2019	04:58	84,10%
2020	05:07	82,30%
2021	05:15	79,80%
2022	05:10	80,80%
2023	05:15	79,20%

Notes

- Pourcentage du temps de réponse dans la norme de 6min 24 sec.

Depuis 2018, nous observons une augmentation du temps de trajet, ce qui a un impact sur le temps de réponse global.

1. Indicateurs clés du Service – Statistiques d'interventions

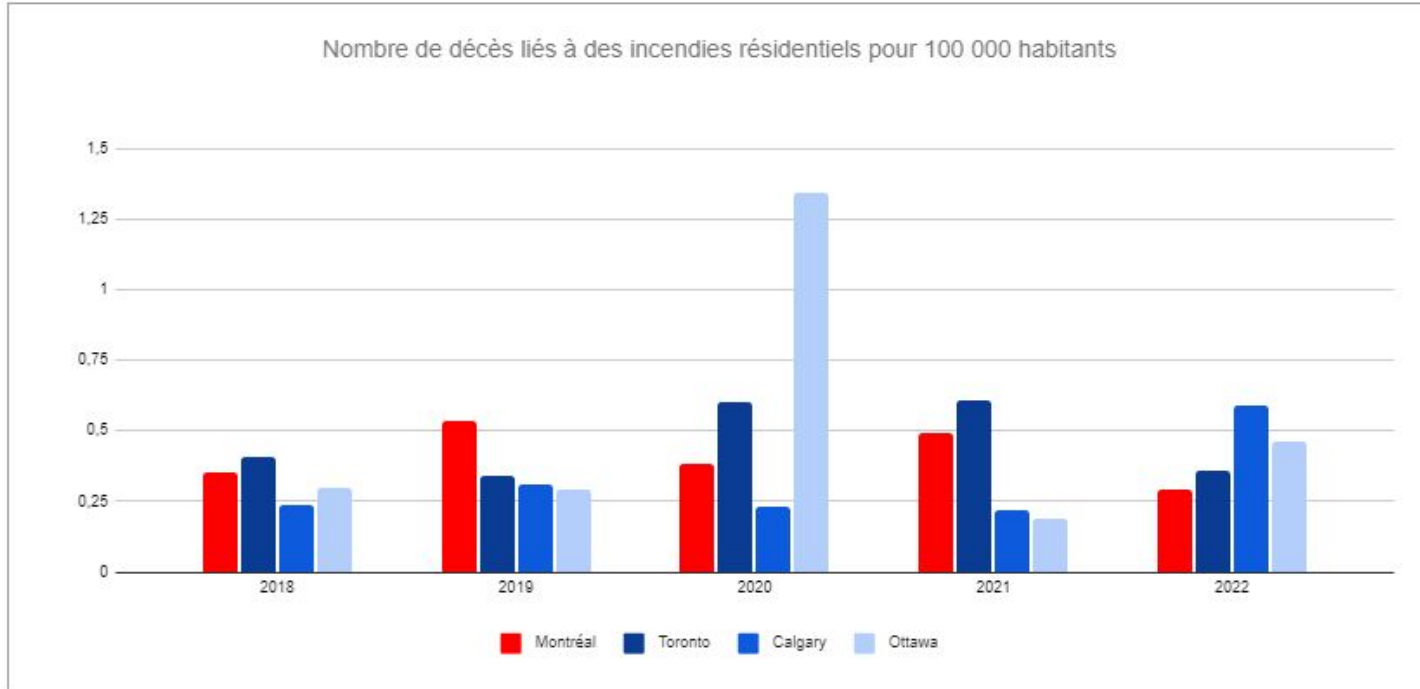
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Ressources humaines							
Employés civils et cadres	356	334	339	338	343	344	355
Pompiers	2 371	2 360	2 352	2 395	2 395	2 395	2 395
Total	2 727	2 694	2 691	2 733	2 738	2 739	2 750
Nombre d'appels							
Incendies de bâtiment	1 170	1 172	1 208	1 385	1 245	1 303	1 256
Autres incendies	2 661	2 950	2 729	3 030	2 737	2 511	2 413
Sans incendie	20 413	22 008	23 029	20 402	19 500	21 974	22 181
Alarmes-incendies	13 246	14 406	14 272	12 428	12 902	14 056	13 560
Premiers répondants	84 868	78 505	75 409	45 840	65 097	71 663	58 976
Fausse alertes / annulations	9 315	8 860	9 157	5 682	7 445	7 409	6 044
Total	131 673	127 901	125 804	88 767	108 926	118 916	104 430
Population (000)	2 025	2 000	2 050	2 074	2 033	2 048	2 048
Budget (000\$)	328 203	330 214	336 270	346 867	350 537	362 830	390 045
Nombre de casernes	66+1	66+1	66+1	66+1	66+1	66+1	66+1

*Statistiques 2023 en date du 22 octobre

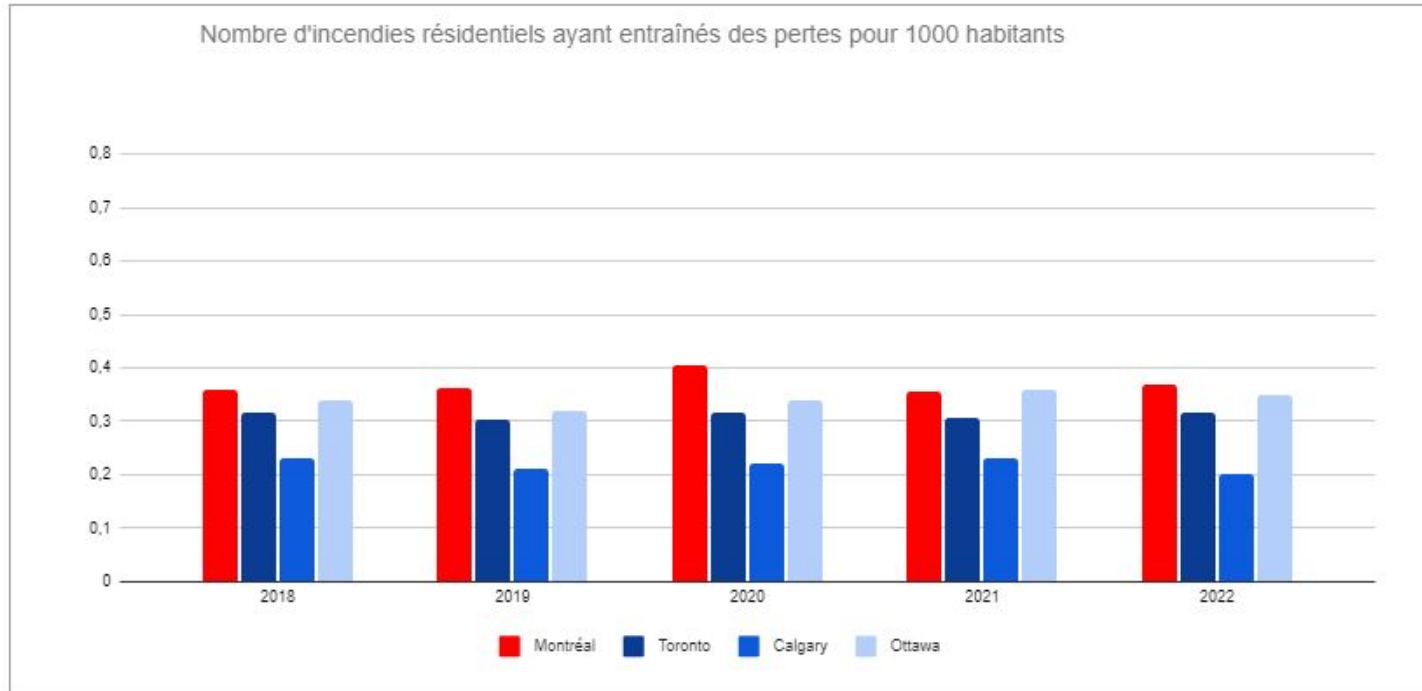
Notes

- Données budgétaires non redressées.
- Catégorisation des appels: données provisoires 2023.
- Population selon le décret de population du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: données provisoires 2023.

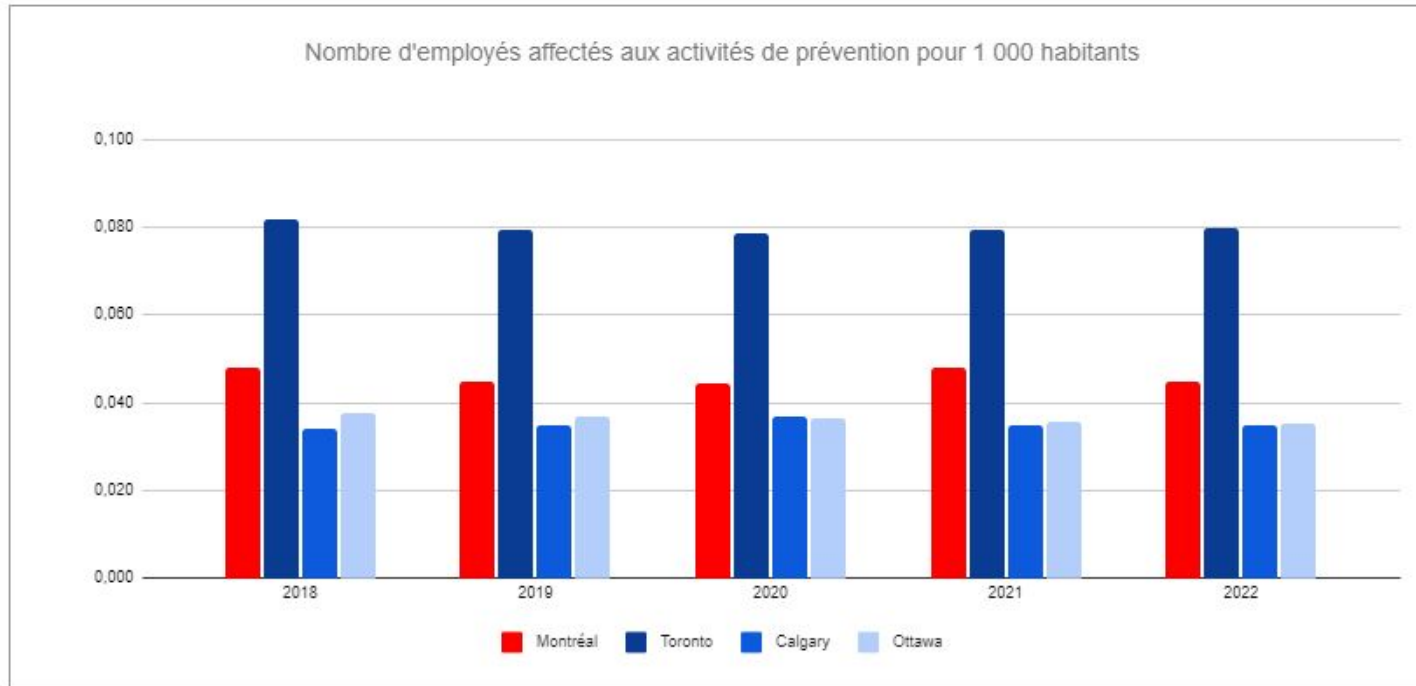
1. Indicateurs clés du Service – Nombre de décès liés à des incendies résidentiels pour 100 000 habitants



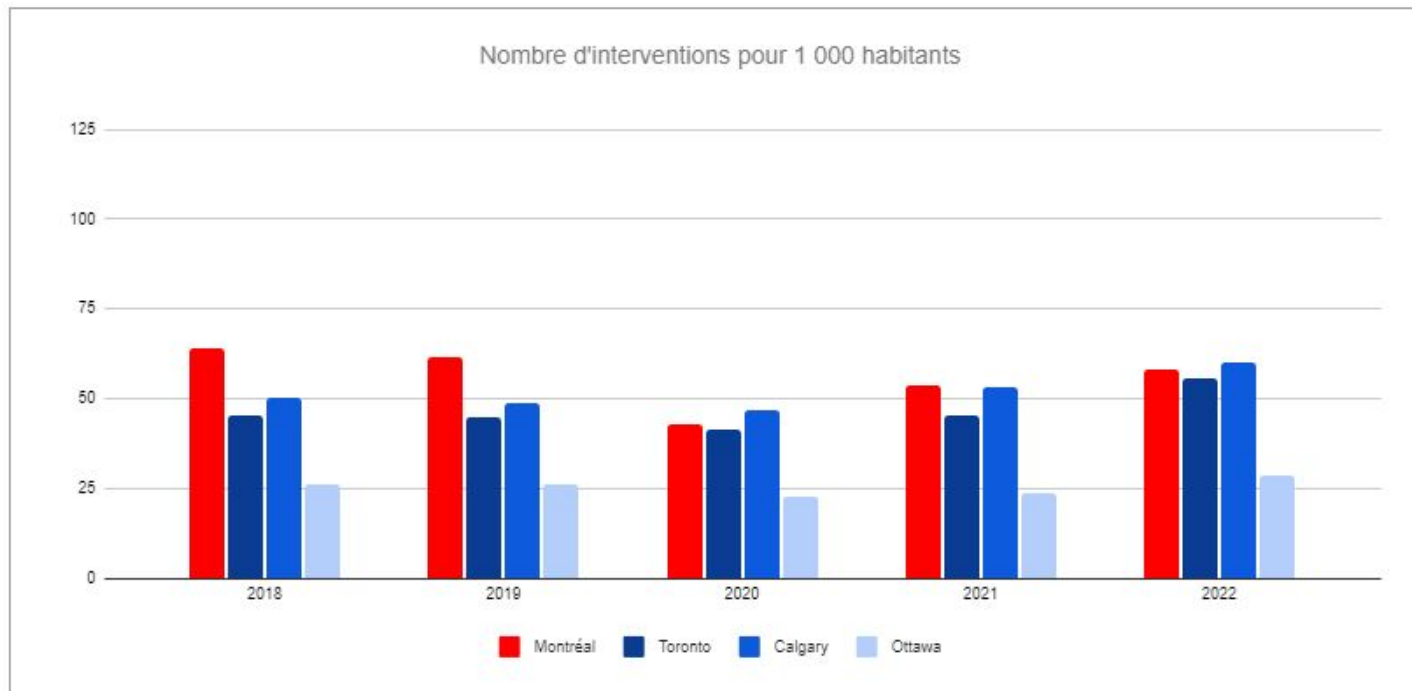
1. Indicateurs clés du Service – Nombre d’incendies résidentiels ayant entraîné des pertes pour 1 000 habitants



1. Indicateurs clés du Service – Nombre d'employés affectés aux activités de prévention pour 1 000 habitants



1. Indicateurs clés du Service – Nombre d'interventions pour 1 000 habitants



2. Évolution budgétaire 2023 – Revenus

(en milliers de dollars)	Conseil d'agglomération
Budget original 2023	12 519,1
Contribution financière du ministère de la Sécurité publique du Québec et subvention de Sécurité publique Canada, concernant la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL)	1 714,0
Subvention pour une unité spécialisée d'intervention lors d'événements comportant des risques de nature chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN)	178,5
Feu follet : Contribution financière pour la production d'outils pédagogiques	31,9
Budget modifié 2023	14 443,5
Prévisions 2023	14 807,8
Surplus (déficit)	364,3
<u>Explications des principaux écarts</u>	
Hausse des alarmes non fondées facturables selon la réglementation	1 049,2
Comptabilisation des revenus d'entraide avec les villes de Longueuil, Laval et Terrebonne	321,1
Annulation de subventions liées à la performance attendues des premiers répondants pour les 3 années antérieures	(796,1)
Baisse des revenus de facturation en lien avec les libérés syndicaux et le projet REM	(209,9)
	364,3

* Le budget du SIM est de compétence d'agglomération - 100%

2. Évolution budgétaire 2023 – Dépenses (suite)

(en milliers de dollars)	Conseil d'agglomération
Budget original 2023	390 045,0
Contribution financière du ministère de la Sécurité publique du Québec et subvention de Sécurité publique Canada, concernant la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL)	1 714,0
Remboursement des salaires liés aux assignation temporaire (suite à un accident de travail)	663,5
Subvention pour une unité spécialisée d'intervention lors d'événements comportant des risques de nature chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN)	178,5
Feu follet : Contribution financière pour la production d'outils pédagogiques	31,9
Budget modifié 2023	392 632,9
Prévisions 2023	402 414,6
Surplus (déficit)	(9 781,8)
Explications des principaux écarts	
Rémunération et cotisations de l'employeur	
Réduction des charges sociales majoritairement liées aux régimes de retraite	7 467,0
Économie de postes vacants	1 839,9
Temps supplémentaire en lien avec l'assiduité pompier, les griefs et autres	(2 261,6)
Autres écarts - Rémunération (collisions, écarts salariaux et autres)	(1 885,4)
Mesures d'urgences - Panne électrique, inondation & autres	(14 941,7)
	(9 781,8)

* Le budget du SIM est de compétence d'agglomération - 100%

3. Objectifs 2024

Notre leadership mobilisateur en SST au profit de tous

1. Accroître la responsabilisation individuelle et collective face à la prévention de la santé, sécurité et mieux-être par une compréhension commune de l'impact de nos comportements et de nos habitudes de vie.
2. Assumer notre imputabilité face à l'obligation légale de diligence raisonnable par une prise en charge et un suivi rigoureux de nos engagements afin de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Le citoyen : notre raison d'être

1. Favoriser le rapprochement avec les partenaires qui offrent un service de proximité, à l'écoute des besoins de la population, et ce, afin d'enrichir l'organisation par la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans tous les volets de notre offre de service et d'assurer la sécurité citoyenne.
2. Développer l'indice d'impact du patrimoine bâti et déployer des actions préventives ciblées selon des critères de gravité et selon les conséquences d'un incendie, en partenariat avec le MSP.
3. Optimiser les inspections à grand impact et la sensibilisation par les agents de prévention afin d'obtenir un patrimoine bâti sécuritaire.
4. En 2024, le SIM procédera à l'embauche graduelle de 24 nouvelles ressources à la Direction de la prévention et de la gestion intégrée des risques pour atteindre un total de 33, dès janvier 2025, et ce, afin de réaliser ses objectifs en matière d'inspection en prévention et de rencontrer les attentes et les objectifs du prochain schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

3. Objectifs 2024 - suite

Les défis du 21^e siècle au cœur de nos pratiques

1. Accroître **l'efficacité des processus**, par l'établissement de **partenariats** avec d'autres organisations, afin de mettre la satisfaction et la sécurité citoyenne au cœur de notre prestation de service.
2. Poursuivre la collaboration avec les intervenants du territoire de l'agglomération de Montréal pour une coordination des programmes d'inspection adaptés aux réalités et enjeux de l'agglomération.
3. Publication de la nouvelle PoSCAM et du nouveau PSCAM dans le but d'avancer l'état de préparation de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal afin qu'elle puisse faire face aux défis du 21^e siècle.
4. Démarrer un programme de soutien aux industries pour inciter la réduction des risques industriels majeurs, incluant l'ajout obligatoire de sirènes d'alerte à la population là où le risque ne peut pas être réduit à la source.
5. Intégrer le plan de continuité des affaires au PSCAM pour les services critiques du STI, SEAU, SPVM et SIM et mettre en œuvre le plan d'action pour la réalisation d'une version élargie qui comprend les services critiques de toutes les unités d'affaires de l'agglomération.

3. Objectifs 2024 - suite

Nos employés, notre force d'action

1. Poursuivre la mise en œuvre du programme de développement des officières et des officiers par l'harmonisation et l'accroissement des compétences en gestion de l'intervention et des ressources humaines afin d'assurer une relève mobilisée et engagée.
2. Préparer la négociation de la nouvelle convention collective des pompières et des pompiers, en collaboration avec les différents partenaires.
3. Poursuivre les actions favorisant un climat de respect et absent de discrimination et d'harcèlement.
4. Poursuivre le développement des agents de prévention par l'évolution des rôles et responsabilités en valorisant la formation, l'autonomie ainsi que la reddition de compte.

Une gestion axée sur les résultats

1. Améliorer le cadre de gouvernance, de concert avec le personnel et les partenaires, afin d'assurer l'imputabilité, accroître la transparence et favoriser les actions concertées dans la priorisation des opportunités et dans la prise de décision.
2. Réduire les délais de résolution pour un retour à la conformité du patrimoine bâti assurant la sécurité des citoyennes et citoyens et visiteurs de l'agglomération.
3. Instaurer des rencontres avec les arrondissements et villes liées pour une meilleure communication de proximité avec les citoyennes et citoyens.

4. Budget 2024

a) Sommaire des revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	16 875,1	16 074,1	12 491,1	38 173,6	14 807,8	12 519,1	12 519,8
Total	16 875,1	16 074,1	12 491,1	38 173,6	14 807,8	12 519,1	12 519,8

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	356 023,7	427 570,1	390 747,4	389 166,1	402 414,6	390 224,9	393 344,6
Total	356 023,7	427 570,1	390 747,4	389 166,1	402 414,6	390 224,9	393 344,6

b) Principaux écarts 2024 vs 2023 – Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil d'agglomération
Comparatif 2023	12 519,1
Indexation des revenus reliés à la tarification	0,7
Variation totale	0,7
Budget 2024	12 519,8

b) Principaux écarts 2024 vs 2023 – Dépenses (suite)

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	a-p.	Conseil d'agglomération
Comparatif 2023	2 751,5	390 224,9
► Rémunération globale		
Indexation 2% de la masse salariale et autres ajustements salariaux		8 354,4
Ajout de 33 postes à la prévention (embauche graduelle) Et ajout d'un poste au bureau de l'équité, de l'inclusion et de la diversité (BEDI)	34,0	1 695,8
Abolition de la brigade d'avertisseurs de fumée	(8,5)	(291,0)
Réduction des charges sociales liée aux régimes de retraite		(7 648,2)
► Biens et services		
Indexation de 2,0 % des autres familles de dépenses		285,7
Contribution à la Croix Rouge suite à l'entente pour la couverture des situations de sécurité civile lors de sinistres majeurs		220,0
Bonification du service de la prévention afin de répondre aux exigences du nouveau schéma de couverture de risque: Acquisition d'équipements, vêtements et mobilier		503,0
Variation totale	25,5	3 119,7
Budget 2024	2 777,0	393 344,6

c) Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Rémunération et cotisations de l'employeur						
État-major	75,0	75,0	76,0	75,0	76,0	76,0
Cadres de gestion	36,0	36,0	37,0	39,0	41,0	44,0
Sous-total — Cadres	111,0	111,0	113,0	114,0	117,0	120,0
Cols blancs	204,5	201,5	204,5	203,5	205,5	227,0
Professionnels	24,8	26,8	27,0	28,0	34,0	35,0
Pompiers	2 352,0	2 395,0	2 395,0	2 395,0	2 395,0	2 395,0
Total	2 692,3	2 734,3	2 739,5	2 740,5	2 751,5	2 777,0



Période de questions

Programme décennal d'immobilisations 2024-2033

1. Enjeux

- Le programme PDI 2024-2033 vise, principalement, le remplacement de certains équipements de sécurité ayant atteint leur durée de vie utile au SIM afin de respecter nos obligations :
 - Il vise la protection de la santé et de la sécurité des pompières et des pompiers, de la population ainsi que le maintien des services offerts aux citoyennes et aux citoyens.
- En 2024, à la suite d'une décision du Tribunal administratif du travail, le SIM doit procéder à l'acquisition d'un simulateur d'incendie destiné à la formation du personnel pompier sur les phénomènes thermiques.
- En 2025, le SIM doit avoir remplacé et mis en service de nouveaux appareils de protection respiratoire individuelle autonome (APRIA), la durée de vie de 10 ans des actuels ayant été atteint.

1. Enjeux - suite

- Par la nature de nos activités, nos équipements sont réglementés par des normes, des mises à jour et des durées de vie. Nous devons donc utiliser le PDI pour le remplacement de certains équipements :
 - Remplacement des APRIA;
 - Acquisition d'un simulateur d'incendie;
 - Remplacement des coussins de levage;
 - Remplacement des défibrillateurs automatiques externes (DEA);
 - Remplacement des coussins de sauvetage;
 - Acquisition d'appareils de détection de gaz.

2. Réalisations 2023

Volet protection

- Acquisition et remplacement de caméras thermiques
- Acquisition et remplacement de pinces de désincarcération électriques
- Démarche pour l'acquisition et le remplacement de détecteurs de gaz (réception début 2024)
- Acquisition de kits d'étais
- Acquisition de coussin de sauvetage
- Acquisition et remplacement d'outils de désincarcération lourd
- Acquisition de DEA
- Acquisition de masques faciaux pour appareils de protection respiratoire autonomes (APRIA)

Total : 2,2 M\$ pour l'année 2023.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE MONTRÉAL

PDI 2024-2033 par catégories d'actifs

(en milliers de dollars)

CATEGORIE S D'ACTIF S	Total 2024-2028			Total 2029-2033			Total 2024-2033		
	Protection	Dévelop- pement	Total	Protection	Dévelop- pement	Total	Protection	Dévelop- pement	Total
CONSEIL MUNICIPAL									
Infrastructures routières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Environnement et infrastructures souterraines	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ameublement et équipements de bureau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments de l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	pourcentage relatif ==>			0,0 %	0,0 %	-	0,0 %	0,0 %	-

CATEGORIE S D'ACTIF S	Total 2024-2028			Total 2029-2033			Total 2024-2033		
	Protection	Dévelop- pement	Total	Protection	Dévelop- pement	Total	Protection	Dévelop- pement	Total
CONSEIL AGGLOMERATION									
Infrastructures routières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Environnement et infrastructures souterraines	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ameublement et équipements de bureau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	17 775,0	-	17 775,0	4 000,0	-	4 000,0	21 775,0	-	21 775,0
Autres éléments de l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total :	17 775,0	-	17 775,0	4 000,0	-	4 000,0	21 775,0	-	21 775,0
	pourcentage relatif ==>			100,0 %	0,0 %	-	100,0 %	0,0 %	-

CATEGORIE S D'ACTIF S	Total 2024-2028			Total 2029-2033			Total 2024-2033		
	Protection	Dévelop- pement	Total	Protection	Dévelop- pement	Total	Protection	Dévelop- pement	Total
GLOBAL									
Infrastructures routières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Environnement et infrastructures souterraines	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ameublement et équipements de bureau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	17 775,0	-	17 775,0	4 000,0	-	4 000,0	21 775,0	-	21 775,0
Autres éléments de l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total :	17 775,0	-	17 775,0	4 000,0	-	4 000,0	21 775,0	-	21 775,0
	pourcentage relatif ==>			100,0 %	0,0 %	-	100,0 %	0,0 %	-

3. PDI 2024-2033 par catégories d'actifs

PDI 2024-2033 :
21,8 M\$

3. PDI 2024-2033 par catégories d'actifs (suite)

Des dépenses de **21,8 M\$** pour la protection relative à la catégorie d'actifs machinerie, outillage spécialisé et équipements.

Ces investissements permettront le remplacement de certains équipements de sécurité ayant atteint leur durée de vie utile pour ainsi réduire les coûts d'entretien et accroître la santé et la sécurité des pompières et des pompiers, dans le but d'offrir un service efficace. Ainsi que de répondre à une décision du Tribunal administratif du travail pour la formation des pompiers.

4. Priorités du PDI 2024-2033 : programmes

Programme 62600 :

Remplacement et harmonisation des équipements liés à la sécurité incendie 9,3 M\$

Programme 62601 :

Remplacement des équipements respiratoires pour les pompiers (APRIA) 12,5 M\$

5. Priorités du PDI 2024-2033 : projets

Projets PDI 2024-2033

Remplacement des appareils de protection respiratoire individuelle autonome :	12,5 M\$
Acquisition d'un simulateur d'embrassement :	1,3 M\$
Remplacement des coussins de levage :	0,3 M\$
Divers équipements en fin de vie utile :	7,7 M\$



Période de questions



Annexes

1. Mission
2. Organigramme 2023
3. Objectifs et réalisations 2023
4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Annexes - Budget de fonctionnement

1. Budget 2024 : Revenus et dépenses par objets
2. Budget 2024 : Revenus et dépenses par objets – Explication des écarts
3. Budget 2024 : Dépenses par catégories d’emplois

Annexes - Programme décennal d’immobilisations 2024-2033

1. PDI 2024-2033 à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)
2. Liste des programmes par compétences
3. Liste des projets et programmes et leurs provenances de financement externe
4. Écart entre le PDI 2023-2032 et le PDI 2024-2033 sur 10 ans
5. Impacts sur le budget de fonctionnement
6. Impacts sociaux et mesures de mitigation
7. Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre
8. Liste des acronymes

1. Mission

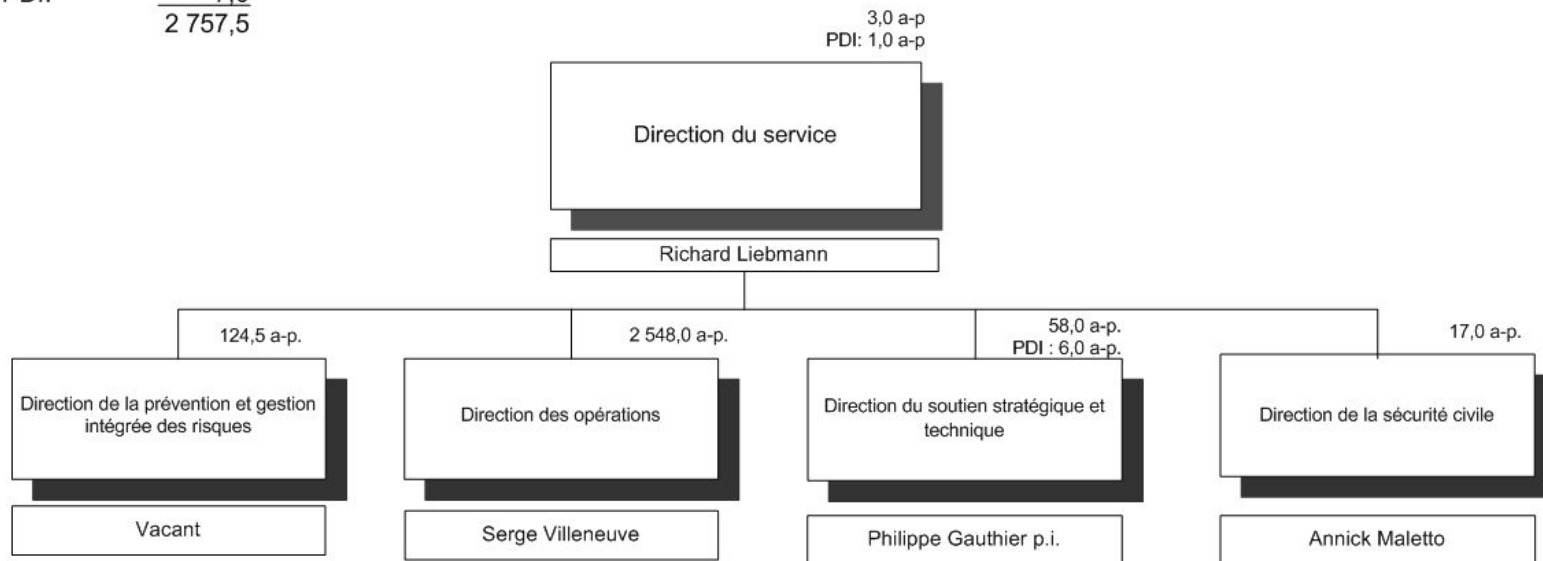
Le Service de sécurité incendie de Montréal participe à rendre l'agglomération de Montréal toujours plus sécuritaire en étant prêt à faire face rapidement et efficacement à toute éventualité pour sauvegarder la vie, protéger les biens et préserver l'environnement.

Le SIM intervient lors de tous types d'urgence, incluant les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et ce, tout en poursuivant des actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile auprès de la population.

2. Organigramme 2023

Budget 2023

Total a-p.: 2 750,5
PDI: $\frac{7,0}{2\,757,5}$



3. Objectifs et réalisations 2023

Priorité 1 - Notre leadership mobilisateur en SST au profit de tous

Accroître la responsabilité individuelle et collective en santé, sécurité et mieux-être par la mise en place des meilleures pratiques de prévention des maladies professionnelles et soutenir les efforts par l'acquisition de nouveaux habits de combat de performance supérieure.

- Bonification du programme de formation en sauvetage nautique, en consultant et en impliquant le personnel pompier, de façon à se conformer aux exigences de la CNESST et des recommandations de la coroner Me Kamel.
- Création d'un comité sur le dépistage des maladies professionnelles afin de mettre en place des meilleures pratiques de prévention.

Priorité 2 - Le citoyen : notre raison d'être

Poursuivre la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion auprès du personnel afin d'accroître la détection rapide de problématiques et leur prise en charge efficiente favorisant une approche d'ouverture, de transparence et d'imputabilité envers les citoyennes et citoyens.

- Formations offertes aux différents paliers de gestion et au personnel en collaboration avec les ressources humaines et le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques.

Poursuivre la mise en oeuvre de la vision du SIM, en matière de prévention incendie « Vers une culture de sécurité citoyenne, positionnant le SIM en tant que leader national en matière de prévention en sécurité civile et incendie », notamment :

- Plan de mise en oeuvre de la vision et indicateurs de suivis;
- Refonte du programme d'avertisseurs de fumée et création des 9 comités aviseurs multidisciplinaires.

3. Objectifs et réalisations 2023

Priorité 3 - Les défis du 21^e siècle au cœur de nos pratiques

Rencontrer nos obligations légales et les orientations ministérielles en complétant la révision du schéma de couverture de risques et le soumettre aux fins de consultation auprès de la direction de la Ville de Montréal et des élus, dès la fin du premier trimestre 2023.

- L'analyse et la rédaction de la révision du schéma de couverture de risques est complétée et sera présentée aux différentes instances pour une mise en oeuvre du plan d'action en fin 2024

Standardiser et accroître l'efficacité des processus de gestion et d'intervention, incluant l'intégration du CCSI au sein de la Direction des opérations en tenant compte du projet 9-1-1 PG.

- Améliorer des processus administratifs de façon à maximiser l'utilisation des technologies de l'information, bonifier l'encadrement et simplifier le suivi par toutes et tous.

Accroître l'efficacité organisationnelle et assurer la pérennité des systèmes pour la planification opérationnelle du personnel, et la couverture du territoire (projet 68420). En 2023, avoir identifié les solutions technologiques.

- Le dossier d'affaires a été approuvée et la vigie de marché complétée.

Réduire notre impact écologique en mettant en service 22 véhicules hybrides et en réceptionnant 31 véhicules 100 % électriques.

- Mise en service de 22 véhicules hybrides (F-150 et Interceptor) destinés aux opérations. L'aménagement de ceux-ci contribue à la réduction des risques liés aux maladies professionnelles par la séparation des équipements de combat de l'habitacle du véhicule ainsi qu'à la transition écologique par la réduction des GES.
- Réception de 22 véhicules électriques afin d'avoir l'entièreté du parc de véhicules de la DPGIR 100 % électrique.
- Réception de 9 véhicules électriques, type fourgonnette, pour les équipes de soutien.

3. Objectifs et réalisations 2023

Élaboration d'une nouvelle Politique de sécurité civile et de la continuité des affaires de l'agglomération de Montréal.

- Une nouvelle politique de sécurité civile et de continuité des affaires a été élaborée pour l'ensemble des unités d'affaires de l'agglomération de Montréal; elle sera déposée au CSCAM pour approbation et au CG pour adoption en 2024.

Révision du Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal (PSCAM), notamment la restructuration de ses missions et l'intégration de priorités en matière de prévention et de continuité des affaires.

- Une révision complète du module central du PSCAM a été réalisée incluant ses niveaux de mobilisation, sa structure de fonctionnement, ses missions et sa portée, et la planification opérationnelle de la continuité des affaires y a été intégrée. Le PSCAM sera déposé au CSCAM pour approbation et au CG pour adoption en 2024.

Priorité 4 - Nos employés, notre force d'action

Mettre en œuvre le programme de développement des officières et des officiers par l'harmonisation et l'accroissement des compétences en gestion de l'intervention et des ressources humaines afin d'assurer la relève.

- Mise en place d'un processus de préparation, d'intégration, de jumelage et de formation continue annuelle des officières et des officiers, confirmé par la signature d'une lettre d'entente;
- Augmentation significative du bassin de relève aux fonctions de lieutenant et capitaine d'environ 35 %.

3. Objectifs et réalisations 2023

Priorité 5 - Une gestion axée sur les résultats

Intégrer, au cadre de gouvernance, l'implication accrue des ressources expertes multidisciplinaires afin de bonifier la qualité des résultats, de promouvoir une culture d'innovation et d'imputabilité par l'incarnation des rôles, responsabilités et comportements de leadership.

- Leadership affirmé, à tous les niveaux, pour faire vivre le cadre de gouvernance de gestion de projets au sein des différentes équipes, incluant les collaborateurs multidisciplinaires.

Améliorer le temps de réponse aux citoyennes et citoyens ainsi que la santé et sécurité au travail avec l'implantation d'un système d'alerte en caserne évolué à travers l'ensemble des 67 casernes du territoire de la Ville de Montréal, d'ici la fin de l'année 2024.

- Poursuite de la phase réalisation pour le projet « Système d'alerte en caserne ». Les premiers bénéfices en matière d'amélioration du temps de réponse sont réalisés, notamment par la réduction du temps requis pour informer les casernes lors d'un appel d'urgence. Cette technologie améliore la santé et sécurité au travail pour les pompières et les pompiers.

Réduire les coûts des heures supplémentaires des pompières et des pompiers à raison de 2.6 M\$, de mai 2022 à la fin avril 2023, en poursuivant le projet pilote d'optimisation de la répartition des effectifs.

- Conformément au cadre budgétaire de la convention collective des pompières et des pompiers, livrer la réduction des coûts des heures supplémentaires de 2.6 M\$.

Orienter les actions prioritaires du SIM via la révision du plan directeur du SIM 2024-2027, arrimé à Montréal 2030, mettant à l'avant-plan les risques émergents de l'agglomération en termes de sécurité incendie et civile ainsi que les besoins opérationnels.

- Réaliser le plan directeur du SIM pour sa mise en oeuvre au début 2024.

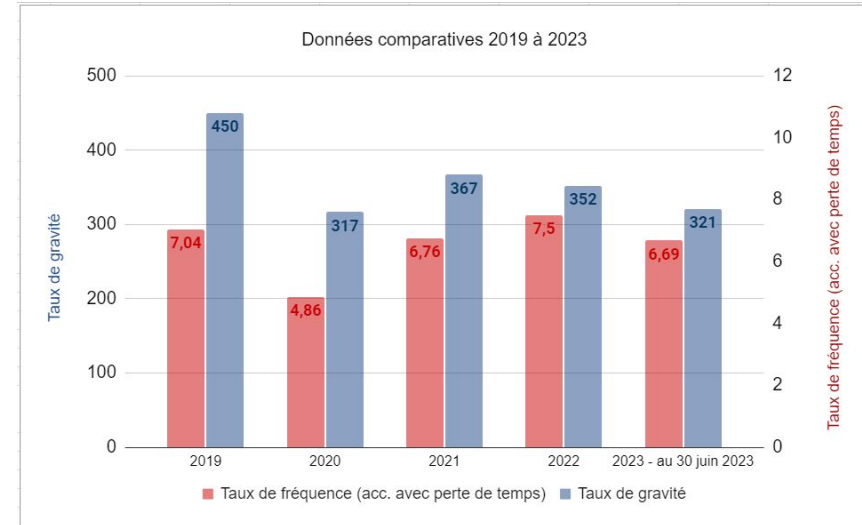
4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail 2023

Comparatif 2023 (au 30 juin) versus 2022 :

1. Baisse du **taux de fréquence** de 11 %
 - a. Implantation de critères de performance au niveau des déclarations d'accidents de travail
 - b. Prise en charge rapide des événements accidentels
 - c. Personnel cadre mieux informé des rôles et responsabilités en matière de santé, sécurité et mieux-être au travail
2. Baisse du **taux de gravité** de 9 %
 - a. Similaire aux taux 2020

Réalisations :

1. Accroissement du coaching et de l'encadrement SST par la mise en place d'un chef aux opérations dédié à ce rôle
2. Formation bonifiée de l'état-major quant à la gestion de l'intervention, incluant les devoirs de diligence raisonnable (*Loi sur la santé et sécurité au travail*)
3. Analyse de l'impact et de la conformité à la nouvelle réglementation réduisant le niveau maximal d'exposition quotidienne au bruit des travailleuses et travailleurs
4. Revue du processus de déclaration des accidents de travail par l'intégration de la Direction de la prévention et gestion intégrée des risques et du CCSI, et l'amélioration des indicateurs de performance





Annexes

Budget de fonctionnement

1. Budget 2024 – Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Autres services rendus	517,4	357,5	233,4	1 604,4	672,1	560,9	560,9
Autres revenus	4 488,3	3 649,0	3 627,1	5 254,9	5 000,0	3 950,8	3 951,5
Transferts	11 869,4	12 067,6	8 630,6	31 314,3	9 135,7	8 007,4	8 007,4
Total	16 875,1	16 074,1	12 491,1	38 173,6	14 807,8	12 519,1	12 519,8

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Rémunération et cotisations de l'emploi	328 011,1	336 031,6	350 226,6	362 826,4	374 019,0	375 475,1	377 586,1
Transport et communication	1 027,6	2 505,3	676,7	790,8	1 060,6	955,7	961,4
Services professionnels	1 925,6	1 787,9	1 267,6	2 246,2	2 602,6	1 392,5	1 280,5
Services techniques et autres	3 199,1	19 567,4	9 139,6	4 711,0	4 774,3	2 681,0	3 281,9
Location, entretien et réparation	3 435,1	21 867,5	13 544,5	6 860,0	4 146,8	872,9	958,3
Biens non durables	8 768,8	28 205,0	6 592,5	8 153,6	7 263,7	4 269,0	4 473,0
Biens durables	3 160,7	6 335,1	2 122,0	3 679,9	4 309,2	4 378,7	4 603,4
Contributions à des organismes	33,0	26,2	43,9	39,5	38,4	200,0	200,0
Autres objets	6 462,6	11 244,2	7 134,0	(141,2)	4 200,0	-	-
Total	356 023,6	427 570,2	390 747,4	389 166,2	402 414,6	390 224,9	393 344,6

2. Budget 2024 – Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts

- D'une part, l'augmentation de 0,7 M\$ du budget des revenus du SIM est causée par l'indexation des revenus liée à la tarification.
- D'autre part, au niveau des dépenses, l'augmentation de la rémunération globale s'explique par l'indexation et l'ajustement des inducteurs de coûts principalement pour la masse salariale des pompiers représentant un montant de 7,2 M\$. De plus, une réduction budgétaire de 7,6 M\$ est causée par les charges sociales reliées au régime de retraite. Une bonification du service à la prévention a généré l'ajout de 33 postes pour un montant de 2,5 M\$ afin de répondre aux exigences du nouveau schéma de couverture de risque.
- A cela s'ajoute, des acquisitions d'équipements, des vêtements et du mobilier suite à bonification du service de la prévention pour un montant de 0,5 M\$. De plus, l'indexation et un montant additionnel à la Croix Rouge a été accordé au budget des biens et services totalisant 0,5 M\$.

3. Budget 2024 – Dépenses par catégories d’emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Rémunération et cotisations de l'employeur						
État-major	13 342,0	14 209,8	14 744,0	14 908,5	15 737,5	15 602,6
Cadres de gestion	5 187,9	5 285,1	5 546,3	6 144,6	6 813,6	7 207,7
Sous-total — Cadres	18 529,9	19 494,9	20 290,3	21 053,1	22 551,1	22 810,3
Cols blancs	16 929,9	17 001,3	17 533,8	18 140,1	18 826,8	19 828,9
Professionnels	2 895,2	3 129,6	3 351,5	3 620,4	4 440,3	4 554,6
Pompiers	286 167,9	295 285,7	297 228,1	306 635,0	329 656,9	330 392,3
Total	324 522,9	334 911,5	338 403,7	349 448,6	375 475,1	377 586,1



Annexes

Programme décennal d'immobilisations 2024-2033

1. PDI à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)

PDI 2024-2033 : 21,8 M\$

- Au net, un montant de 21,8 M\$ sera à la charge des contribuables, soit 100 % du PDI planifié
- 0 M\$ financé par des subventions, soit 0 % du financement total
- 0 M\$ (0 %) des investissements prévus par le Service relèvent du conseil municipal
- 21,8 M\$ (100 %) relèvent du conseil d'agglomération

(en milliers de dollars)

MODES DE FINANCEMENT	Total 2024-2028			Total 2029-2033			Total 2024-2033		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
Programmation déposée	-	17 775,0	17 775,0	-	4 000,0	4 000,0	-	21 775,0	21 775,0
Source de financement externe							-	-	-
Transferts (subventions)			-			-	-	-	-
Contributions des promoteurs			-			-	-	-	-
Autres revenus			-			-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant à la charge des contribuables	-	17 775,0	17 775,0	-	4 000,0	4 000,0	-	21 775,0	21 775,0

2. Liste des programmes par compétences

Listes des programmes par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRE S/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Compétence	Réalizations antérieures				Budget original	PDI 2024-2033		
				2019	2020	2021	2022	2023	Total 2024-2028	Total 2029-2033	Total 2024-2033
Sécurité Incendie	62600	Remplacement et harmonisation des équipements liés à la sécurité incendie	A	861,0	163,0	440,0	712,0	2 700,0	5 275,0	4 000,0	9 275,0
Total :				861,0	163,0	440,0	712,0	2 700,0	5 275,0	4 000,0	9 275,0

2. Liste des projets par compétences (suite)

Listes des projets par compétences et leur source externe de financement

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	Compétence	Coûts fiches (Net)	PDI 2024-2033 (brut)			Source externe de financement	Projet net
				Avant 2023	Total 2024-2028	Total 2029-2033	Total 2024-2033	Total 2024-2033	Total 2024-2033
Sécurité Incendie	62601	SIM: Equipements respiratoires pour pompiers APRIA	A	-	12 500,0	-	12 500,0	-	12 500,0
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
									-
Total :				-	12 500,0	-	12 500,0	-	12 500,0

5. Impacts sur le budget de fonctionnement

- L'ajout du PDI, pour les besoins opérationnels, ne représente pas d'impact significatif sur le budget de fonctionnement selon l'analyse effectuée en 2023.
- Le remplacement des appareils de protection respiratoire individuel autonome (APRIA), prévue en 2025, nécessitera un ajustement au budget de fonctionnement qui demeure à être évalué durant le processus d'octroi de contrat (2024 - 2025).

6. Impacts sociaux et mesures de mitigation

- Il n'y a aucun impact social par le PDI du SIM

7. Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre

- En 2023, il n'y a aucune démarche pour l'accès universelle.

8. Liste des acronymes

- **APM** Association des pompiers de Montréal
- **APRIA** Appareils de protection respiratoire individuel autonome
- **BEDI** Bureau d'équité, de diversité et d'inclusion
- **CCMU** Centre de coordination des mesures d'urgence
- **CCSI** Centre de communication en sécurité incendie
- **DPGIR** Direction de la prévention et gestion intégrée des risques
- **MSP** Ministère de la sécurité publique
- **PSCAM** Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal
- **REM** Réseau express métropolitain
- **SIM** Service de sécurité incendie de Montréal
- **SST** Santé, sécurité au travail

Montréal 

4040, avenue du Parc

Richard Liebmann
Directeur du SIM